DLP24-7-90017969



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION

AVERTISSEMENTS AGRICOLES "AQUITAINE"

GRANDES CULTURES

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORET
PROTECTION DES VEGETAUX
Chemin d'Artigues - 33152 CENON CEDEX
Tél. 56 86 22 75

Régisseur de Recettes
D D R A F. AQUITAINE
CCP BORDEAUX 6 801-16 A
C P P A P N° 1859 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 300 F

BULLETIN TECHNIQUE imprimé à la
Station d'Avertissements Agricoles
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
PUBLICATION PERIODIQUE

1P

BULLETIN TECHNIQUE N° 13 — N° ISSN e0763-7314-

VENDREDI 20 JUILLET 1990

MAIS :

* SESAMIE : RETARDER LES INTERVENTIONS A FIN JUILLET.
* HELMINTHOSPORIOSE : LE RISQUE CHANGE DE ZONE.

MAIS-PRAIRIES : SURVEILLER LA GENERATION ESTIVALE DE CIRPHIS

TOURNESOL : DEGATS DE SCLEROTINIA ET PHOMOPSIS.

MAIS

SESAMIE DU MAIS

Quelques remarques concernant la protection contre la première génération (G1) :

Les parcelles protégées conformément à nos préconisations en G1 sont généralement quasiment indemnes d'attaques.

Des échecs relatifs sont cependant observés suite à des interventions réalisées à trop faible volume de bouillie/ha (moins de 300 l), utilisation de buses trop fines ou travail à trop forte pression (plus de 4 kg/cm^2).

Les protections au Dimilin paraissent décevantes au seul examen des pieds perforés (50 à 60 % d'efficacité) ; la dissection des pieds attaqués montre cependant une très bonne efficacité (plus de 90 %) sur les nombres de larves ou chrysalides présentes.

En outre, un seul traitement contre des infestations plus que moyennes (risque de plus de 10 % de pieds attaqués) se montre généralement insuffisant, quel que soit le produit utilisé.

Préconisations concernant les deuxième et troisième générations (G2 et G3) :

Nos préconisations précédentes ne prenaient pas en compte la persistance jusqu'à la mi-juillet de températures fraîches qui ont notablement ralenti la chrysalidation. Le second vol ne devrait en fait débuter qu'autour du 20 juillet, soit une dizaine de jours plus tard qu'en 89, alors que le premier vol de 90 avait 12 jours d'avance sur celui de l'an passé.

P23

Le troisième vol sera donc retardé et moins abondant ; il n'aura que peu d'incidence sur les parcelles les plus avancées (levées antérieures au 03/05/90. Par contre, les semis tardifs, qui seront encore verts fin août, risquent de concentrer des vols issus de parcelles environnantes à maturation plus précoce et non protégées en G1 ou G2.

Le tableau suivant résume les dates conseillées pour la protection G2/G3, en fonction des dates de levée et des pourcentages de pieds portant au moins une larve (ou chrysalide) vivante à l'issue de la G1 (comptage à réaliser avant le 20/07/90).

Date de levée	Protection G2 autour du	Protection G3 autour du
Avant le 3/5	* 30/07/90 si plus de 3% d'attaque en G1. * 05/08/90 si 1 à 3 % d'attaque en G1. * Inutile si moins de 1% d'attaque en G1.	INUTILE
4/5 au 15/5	* 05/08/90 si plus de 3% d'attaque en G1. * Inutile si moins de 3 % d'attaque en G1.	* Inutile si protection en G2. * 15/08/90 si risque de contamination par les parcelles environnantes.
Après 15/5	Inutile.	15/08/90 si risque de contamination par les parcelles environnantes.

HELMINTHOSPORIOSE DU MAIS

L'arrivée d'un temps caractérisé par des maxima journaliers supérieurs à 30°C depuis le 13/7 freine l'extension de la maladie sur la Haute-Lande. Dans les zones où la maladie est déjà installée (Sore, Ychoux, Morcenx...) le seuil d'intervention de 5 % de pieds portant des symptômes n'est généralement atteint qu'en bordures de parcelles ; à 30 m de la bordure l'infestation avoisine les 2% de pieds portant 1 ou 2 taches actives sur F-1 ou F-2 (F0 = feuille de l'épi - F-1 = feuille immédiatement inférieure à F0).

Sauf retour d'un temps à maxima journaliers inférieurs à 25°C, il est possible pour l'instant de surseoir à une intervention.

En production de semences du Sud-Aquitaine, les premières attaques sont encore discretes mais observables. Rappelons que la meilleure protection (au sens aussi bien technique qu'économique) est obtenue par deux applications (voir notre précédent bulletin n° 12 du 4/7/90), la première pouvant intervenir autour du 20/07/90.

.../...

Rappelons enfin que trois spécialités sont autorisées contre *Exserohilum turcicum* en production de maïs:

- Punch C à 0,8 l PC/ha
- Impact TX à 2,5 l PC/ha
- Tilt C à 1 l PC/ha.

MAIS - GRAMINEES FOURRAGERES - PRAIRIE

NOCTUELLE DES GRAMINEES

Une activité, même restreinte, des chenilles de Cirphis (ou Mythimna) unipuncta a été observée durant tout l'hiver dans différents sites riches en graminées, y compris... dans les champs de céréales. Elle faisait suite aux fortes pullulations de 1989.

Les observations et le piégeage ne permettent actuellement pas de localiser le risque. Des chenilles en fin de croissance, issues du "premier vol" de l'année, ainsi que des papillons capturés au piège permettent de penser **que la génération estivale se manifestera en août, essentiellement à partir de la fin de première décade.** D'ici là, les papillons vont rechercher les sites favorables à la viabilité de leurs pontes et au développement des chenilles. **Ils pondent dans les graminées bien grasses, bien vertes : graminées des maïs et sorghos mal désherbés, fossés et bordures de champs, graminées fourragères et prairies, gazons exubérants.**

Les concentrations sont d'autant plus spectaculaires que l'environnement est sec et que ces lieux de ponte sont réduits et concentrés.

Les chenilles, au départ bien cachées, d'à peine un demi-centimètre, dévorent d'abord les bords de limbes des graminées les plus basses et s'activent surtout la nuit.

Les dégâts deviennent plus flagrants au bout d'une dizaine de jours car les chenilles deviennent très vite voraces. C'est à ce moment que, dans les maïs enherbés, elles vont passer des graminées adventices au maïs lui-même. Avant même d'observer les dégâts, vite spectaculaires, on remarquera leurs déjections à l'aisselle des limbes foliaires. On est alors à la limite de l'efficacité d'un traitement.

Il faudra donc impérativement rechercher les premiers dégâts au niveau du sol, sur graminées annuelles et vivaces, dans les maïs enherbés, ainsi que dans les tapis de graminées fourragères et prairiales. Ce sera la clef d'une lutte efficace.

Ce sera aussi le seul moyen de ne pas subir soudain ces attaques comme une calamité exceptionnelle, ce qui peut conduire à traiter trop tard et sur des surfaces nettement plus étendues que ne le méritent des pullulations bien surveillées.

Il va de soi que nous ferons ultérieurement le point et que nous établirons les préconisations.

Rappelons que la zone touchée par cette espèce, en partie migratrice et en partie indigène, s'étend des vallées des Nestes et des Gaves pyrénéens aux bassins de l'Adour et de la Garonne, jusqu'au Périgord et au sud des Charentes.

P.1.24

TOURNESOL

SCLEROTINIA

Les attaques au collet des plants sont observables sur Nérac (47), Talais (33) (environ 5 % pieds touchés) et Laplume (47) (25 %) depuis fin mai. Depuis début juillet, les premiers symptômes sur capitules apparaissent dans la région de Laplume (3 % pieds atteints). Aucune préconisation de traitement curatif ne peut être faite concernant ce problème.

PHOMOPSIS

Dans les parcelles non protégées (malgré nos préconisations) des taches souvent encerclantes se manifestent depuis une dizaine de jours dans des sites à précédent tournesol du Néracais (25 à 30 % pieds touchés). En précédents différents, l'attaque est plus modeste (environ 4 % de taches non encerclantes).

(c) S.R.P.V. AQUITAINE 1990 - Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation